

## Le code de DÉONTOLOGIE

Le code de déontologie du SFAT apporte un cadre de référence éthique avec des obligations professionnelles :

- à l'égard de toute personne accompagnée par l'art-thérapeute et de sa réalisation artistique, des autres professionnels collaborateurs, des stagiaires arts-thérapeutes
- la nécessité d'un retour sur la pratique (supervision, co-vision) et de démarches de connaissance de soi
- l'obligation de formation continue tout au long de la carrière (stages, formations, connaissance des textes régissant la profession)
- l'obligation d'une pratique artistique régulière

Les arts-thérapeutes adhérent au SFAT s'engagent à respecter ce code qui évolue régulièrement en fonction de la pratique clinique

### NOUS CONTACTER

- ✉ syndicat.sfat
- ✉ SFAT- Syndicat Français des Arts-Thérapeutes
- ✉ Syndicat Français des Arts-Thérapeutes
- ✉ syndicat.sfat@gmail.com
- ✉ syndicat-arts-therapeutes.com

## LA FORMATION des arts-thérapeutes

La formation en arts-thérapies doit être approfondie, en raison des situations de grande vulnérabilité des personnes suivies. Nous conseillons de choisir une formation qui respecte les critères établis par le syndicat, consultables en ligne.

**La pratique des arts-thérapies constitue une profession à part entière** et non une spécialisation des autres métiers du soin. Il est donc important de distinguer les formations longues en arts-thérapies et les modules d'initiation, de plus courte durée ou bien les modules de perfectionnement, destinés aux arts-thérapeutes déjà qualifiés.



- Formation sur **deux ans minimum**
- De **700 heures minimum à 1300 heures de formation et plus**
- Enseignements dispensés **principalement en présentiel**
- Enseignements théoriques  
Psychopathologie  
Ateliers expérientiels  
Stages  
Supervision de stages  
Méthodologie  
Mémoire  
Soutenance

## les ARTS-THÉRAPIES

Les arts-thérapies constituent une pratique de soin fondée sur l'utilisation thérapeutique du processus de création artistique

### DÉFINITION DU SFAT

ART-THÉRAPEUTE  
DANSE-THÉRAPEUTE  
DANSE MOUVEMENT THÉRAPEUTE  
DRAMATHÉRAPEUTE  
MUSICOOTHÉRAPEUTE

# les **ARTS-THÉRAPIES**

En arts-thérapies, l'art est associé au soin pour renouer une communication, stimuler les facultés d'expression et dynamiser les processus créatifs de la personne.

Les processus créatifs sont à l'œuvre dans les différentes spécialités arts-thérapeutiques :

- L'art-thérapie par les arts plastiques
- La danse thérapie
- La danse mouvement thérapie (DMT)
- La dramathérapie, l'écriture
- La musicothérapie

Les personnes accompagnées en arts-thérapies sont souvent confrontées à des difficultés psychologiques liées à des situations de fragilité : maladies, handicaps, exclusion sociale, addictions, séparations, traumatismes, deuils, violences.

A travers le processus artistique, les arts-thérapeutes favorisent le développement des capacités créatives, la construction d'une image positive de soi, ainsi que l'expression et l'apaisement de la souffrance.

## Créativité artistique et relation thérapeutique

Les arts-thérapies s'adressent à tous les âges de la vie, des nourrissons (services de néonatalité) aux personnes âgées (EHPAD). Les séances sont particulièrement adaptées lorsque la personne ne parvient pas à s'exprimer verbalement, à structurer sa pensée ou à relier ses émotions à des mots.

Aucune compétence artistique préalable n'est demandée, les ateliers ont lieu en groupe ou en séances individuelles, selon les objectifs thérapeutiques. Distinctes d'un cours et d'une animation, les arts-thérapies favorisent le processus et la relation plutôt que le résultat.

### Les arts-thérapies apportent /permettent :

- l'expression des émotions et des ressentis
- une amélioration de l'humeur
- une amélioration de la concentration
- davantage de confiance en soi et d'estime de soi
- l'intégration de vécus traumatisques
- le développement d'habiletés sociales, cognitives, corporelles
- la libération de dopamine et de sérotonine liée au plaisir lors de l'action artistique comme la danse, le chant, le théâtre, la peinture, la poésie, le modelage !

## Supervision

La supervision est un outil d'accompagnement qui permet de questionner et d'analyser une pratique professionnelle. Il s'agit d'une exigence éthique et déontologique, inscrite dans les codes des organisations professionnelles internationales d'arts-thérapies.

Le processus de supervision pour les arts-thérapeutes est une démarche individuelle qui intervient le plus souvent après une certification ou un diplôme en arts-thérapies. Être supervisé par un collègue expérimenté, permet de poser un regard avisé et constructif sur sa pratique clinique tant sur le plan du savoir-faire que du savoir-être. La supervision est un outil de formation continue.

## Publications

La recherche en arts-thérapies se développe au niveau international. De nombreuses publications qualitatives, mixtes, randomisées et des méta-analyses évaluent leur efficacité auprès de sujets atteints de pathologies telles que la dépression, les troubles psychiatriques, les maladies neurodégénératives, le trouble de stress post-traumatique, les addictions.

De plus, les arts-thérapeutes assurent "des soins basés sur un référentiel théorique soutenu par la communauté scientifique des sciences humaines, médicales et paramédicales et qui n'entraîne pas de procédés occultes ou ayant trait à des pratiques mystiques ou ésotériques" (article 1.16 du code de déontologie du SFAT).

